



Distr. GENERALE

GC.5/4/Add.1
4 novembre 1993

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE GENERALE

Cinquième session
Yaoundé, 6-10 décembre 1993
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL SUR LES TRAVAUX DE SA ONZIEME SESSION

Additif

Reprise de la onzième session, les 28 et 29 octobre 1993

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>	
Introduction	1 - 3	1	IDB.11/Dec.40 Futur cadre d'action, organigramme et structure des effectifs de l'ONUDI. Programme et budgets, 1994-1995
<u>Chapitres</u>			IDB.11/Dec.41 Préparatifs de la cinquième session de la Conférence générale
I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE	4 - 14	1	3. La reprise de la onzième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, les 28 et 29 octobre 1993 (3 séances plénières - voir IDB.11/SR.9 à 11).
II. FUTUR CADRE D'ACTION, ORGANIGRAMME ET STRUCTURE DES EFFECTIFS DE L'ONUDI	15	2	I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE
III. PREPARATIFS DE LA CINQUIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE	16	2	4. La Présidente de la onzième session du Conseil, Mme T. M. Machado Quintella (Brésil) a présidé la reprise de la session.
IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DOUZIEME SESSION ORDINAIRE	17	2	<u>Election du bureau</u>
V. ADOPTION DU RAPPORT ET SUSPENSION DE LA ONZIEME SESSION	18	2	5. Mme J. E. Becker (Etats-Unis d'Amérique) a été élue vice-présidente du Conseil en remplacement du Vicomte G. Vilain XIII (Belgique).
<u>Annexes</u>			<u>Questions examinées</u>
I. Décisions adoptées par le Conseil à la reprise de sa onzième session les 28 et 29 octobre 1993		3	6. Le Conseil a décidé, d'une part, d'examiner les questions mentionnées dans la décision IDB.11/Dec.39 et, d'autre part, d'envisager de revoir sa décision IDB.11/Dec.38 concernant la tenue d'une sixième session, qui avait été adoptée au titre du point 18 de l'ordre du jour.
II. Documents présentés au Conseil à la reprise de sa onzième session les 28 et 29 octobre 1993		6	<u>Participation</u>

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de la reprise de sa onzième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques des séances du Conseil (IDB.11/SR.9 à 11), où sont relatées en détail les délibérations, font partie intégrante du rapport.

2. Les décisions ci-après du Conseil, qui ont été adoptées à la reprise de sa onzième session et qui figurent à l'annexe I, appellent une décision de la Conférence générale, à sa cinquième session ordinaire :

7. Les 51 membres ci-après du Conseil sur 53 étaient représentés : Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Koweït, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Soudan, Suisse, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Venezuela, Zimbabwe.

V.93-89965 4279H

Distr.: 11 novembre 1993

8. Les 31 Etats Membres de l'ONUDI suivants ont aussi participé à la session : Algérie, Argentine, Arménie, Bulgarie, Colombie, Danemark, Equateur, Guatemala, Irlande, Jamaïque, Jordanie, Kirghizistan, Liban, Luxembourg, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Oman, Panama, Paraguay, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République démocratique populaire de Corée, République tchèque, Suède, Ukraine, Uruguay, Yémen.

9. Le Saint-Siège a participé à la session comme observateur.

10. L'observateur permanent de la Palestine y a également participé.

11. L'organisme ci-après de l'Organisation des Nations Unies était représenté : Programme des Nations Unies pour le développement.

12. L'institution spécialisée suivante était représentée : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

13. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Commission des Communautés européennes, Organisation de l'unité africaine, Organisation internationale pour les migrations.

14. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées : Alliance coopérative internationale, Confédération internationale des syndicats libres, Fédération internationale pour la commande automatique, Institut supérieur de gestion, Organisation internationale des employeurs, Organisation internationale des experts, Société de chimie industrielle.

II. FUTUR CADRE D'ACTION, ORGANIGRAMME ET STRUCTURE DES EFFECTIFS DE L'ONUDI

15. Le Conseil était saisi des propositions du Directeur général sur les priorités et les réformes structurelles de l'ONUDI (IDB.11/31) et de documents de séance portant sur les thèmes

suivants : la nouvelle tendance de la demande des services de l'ONUDI (IDB.11/CRP.7), le nouvel organigramme de l'ONUDI indiquant la composition et la coordination des principales unités administratives (IDB.11/CRP.8) et les services mixtes de conférence ONU/ONUDI (IDB.11/CRP.10). On trouvera un résumé des débats sur le sujet dans les comptes rendus analytiques IDB.11/SR.9 et 10. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.11/L.34/Rev.1) et a adopté la décision IDB.11/Dec.40 (voir annexe I). S'agissant des déclarations faites à l'occasion de l'adoption de cette décision, voir le compte rendu analytique IDB.11/SR.11, paragraphes 2 et 4.

III. PREPARATIFS DE LA CINQUIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

16. On trouvera un résumé des débats sur ce sujet dans le compte rendu analytique IDB.11/SR.11, paragraphes 5 et 7 à 11. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par la Présidente (IDB.11/L.33) et adopté la décision IDB.11/Dec.41 (voir annexe I).

IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DOUZIEME SESSION ORDINAIRE

17. Le Conseil était saisi d'un document de séance sur l'ordre du jour provisoire de sa douzième session ordinaire (IDB.11/CRP.9). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.11/L.35) et a adopté la décision IDB.11/Dec.42 (voir annexe I).

V. ADOPTION DU RAPPORT ET SUSPENSION DE LA ONZIEME SESSION

18. Le Conseil a chargé le Rapporteur d'établir la version définitive du rapport (voir le compte rendu analytique IDB.11/SR.11, par. 14 et 15). Le 29 octobre 1993, à 15 h 50, le Conseil a suspendu sa onzième session (voir annexe I, décision IDB.11/Dec.40, par. e)).

Annexe I

DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL A LA REPRISE DE SA ONZIEME SESSION
LES 28 ET 29 OCTOBRE 1993*

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
IDB.11/Dec.40 Futur cadre d'action, organigramme et structure des effectifs de l'ONUDI. Programme et budgets, 1994-1995 (IDB.11/SR.11, par. 1 à 4)	3
IDB.11/Dec.41 Préparatifs de la cinquième session de la Conférence générale (IDB.11/SR.11, par. 5 et 6)	3
IDB.11/Dec.42 Ordre du jour provisoire de la douzième session ordinaire du Conseil du développement industriel (IDB.11/SR.11, par. 12 et 13)	5

IDB.11/Dec.40 FUTUR CADRE D'ACTION, ORGANIGRAMME ET STRUCTURE DES EFFECTIFS DE L'ONUDI. PROGRAMME ET BUDGETS, 1994-1995

Le Conseil du développement industriel :

a) A approuvé et recommandé à la Conférence générale à sa cinquième session, pour examen et approbation, les propositions du Directeur général énoncées dans le document IDB.11/31-GC.5/23 sur le futur cadre d'action de l'ONUDI, son organigramme et la structure de ses effectifs;

b) A décidé, à la lumière de la réforme proposée des structures de l'ONUDI, d'annuler sa décision IDB.1/Dec.11, qui ne répondait plus aux exigences de l'Organisation, et de faire rapport à ce propos à la Conférence générale à sa cinquième session;

c) A rappelé sa décision IDB.11/Dec.24 et prié le Directeur général d'ajuster comme il convient les crédits demandés au titre du budget ordinaire, sur la base du document IDB.11/31-GC.5/23 et du paragraphe b) ci-dessus, sans dépasser le plafond financier recommandé dans la décision IDB.11/Dec.24;

d) A prié en outre le Directeur général, ayant à l'esprit l'article 4.3 a) du Règlement financier, de répartir les ressources budgétaires résultant de la mise en oeuvre de la présente décision conformément aux nouveaux programmes et priorités proposés pour l'Organisation et compte tenu des objectifs de l'ONUDI en matière de développement;

* Toutes les décisions ont été adoptées par consensus.

e) A décidé d'organiser une session supplémentaire du Comité des programmes et des budgets le lundi 22 novembre 1993 au matin, et de reprendre sa onzième session immédiatement après, afin d'examiner les ajustements apportés aux propositions du Directeur général relatives au programme de travail et les demandes de crédits correspondantes pour l'exercice biennal 1994-1995.

IDB.11/Dec.41 PREPARATIFS DE LA CINQUIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

Le Conseil du développement industriel :

a) A rappelé sa décision IDB.11/Dec.34;

b) A recommandé à la Conférence générale d'adopter l'ordre du jour provisoire révisé suivant :

1. Ouverture de la cinquième session.
2. Election du bureau :
 - a) Election du Président;
 - b) Election des autres membres du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Pouvoir des représentants à la Conférence.
6. Election aux organes :
 - a) Conseil du développement industriel;
 - b) Comité des programmes et des budgets.
7. Rapports annuels du Directeur général pour 1991 et 1992 sur les activités de l'Organisation.
8. Secteurs prioritaires du plan à moyen terme, 1992-1997 :
 - a) Mise en valeur des ressources humaines;
 - b) Mise au point et transfert des techniques;
 - c) Réhabilitation industrielle;
 - d) Petites et moyennes industries;
 - e) Environnement, énergie et développement industriel durable, y

- compris la suite donnée à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.
9. Eléments communs du plan à moyen terme, 1992-1997 :
 - a) Mobilisation de ressources financières pour le développement industriel, et notamment :
 - i) Promotion des investissements industriels;
 - ii) Fonds de développement industriel;
 - iii) Directives concernant les projets financés par des fonds d'affectation spéciale;
 - iv) La dette extérieure et le développement industriel;
 - b) Coopération économique et technique entre pays en développement;
 - c) Intégration des femmes au développement industriel.
 10. La dimension régionale :
 - a) Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique;
 - b) Programme spécial pour le développement industriel des pays arabes;
 - c) Programme spécial pour le développement industriel de l'Asie et du Pacifique;
 - d) Programme de coopération régionale pour le redressement industriel de l'Amérique latine et des Caraïbes;
 - e) Industrialisation des pays les moins avancés;
 - f) Assistance technique au peuple palestinien.
 11. Le futur cadre d'action de l'ONUDI et son organigramme :
 - a) Etudes et recherche :
 - i) Nouveaux concepts et approches applicables à la coopération dans le domaine du développement industriel, conformément à l'Article 2 c) de l'Acte constitutif;
 - ii) Evaluation des objectifs et fonctions de l'ONUDI à la lumière des récents changements et développements dans le monde;
 - b) Le rôle de coordination de l'ONUDI;
 - c) Activités de coopération technique de l'ONUDI (y compris la contribution aux efforts internationaux pour atténuer les conséquences de l'accident de Tchernobyl);
 - d) Organigramme et structure des effectifs;
 - e) Plan à moyen terme, 1994-1999.
 12. Enceintes de décision :
 - a) Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses quatrième et cinquième sessions extraordinaires et de ses neuvième, dixième et onzième sessions ordinaires;
 - b) Système de consultations.
 13. Gestion des politiques : activités d'évaluation de l'ONUDI.
 14. Appui au programme :
 - a) Questions concernant les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres;
 - b) Accord de Siège entre l'ONUDI et la République d'Autriche;
 - c) Questions relatives au personnel :
 - i) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;
 - ii) Les femmes au Secrétariat;
 - d) Questions financières :
 - i) Barème des quotes-parts des Etats Membres;
 - ii) Situation financière de l'ONUDI;
 - iii) Règlement financier;
 - iv) Fonds de roulement;
 - v) Nomination d'un commissaire aux comptes;
 - e) Programme d'informatisation.
 15. Programme et budgets, 1994-1995.
 16. Date et lieu de la sixième session.
 17. Clôture de la cinquième session.
 - c) A recommandé en outre que le débat général soit notamment axé sur le thème suivant : "Le développement industriel face à l'évolution de la situation mondiale et le futur cadre d'action de l'ONUDI".

IDB.11/Dec.42 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA
DOUZIEME SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

Le Conseil du développement industriel :

a) A rappelé sa décision IDB.11/Dec.37 par laquelle il a décidé de tenir sa douzième session du 9 au 13 mai 1994;

b) A adopté pour sa douzième session l'ordre du jour provisoire :

1. Ouverture de la douzième session.
2. Election du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour de la douzième session.
4. Rapport annuel du Directeur général pour 1993 sur les activités de l'Organisation.
5. Activités de coopération technique de l'ONUUDI en 1993.
6. Industrialisation des pays les moins avancés durant les années 90.

7. Contribution de l'ONUUDI au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

8. Coopération économique et technique entre pays en développement.

9. Programme de traitement électronique de l'information de l'ONUUDI.

10. Ordre du jour provisoire et date de la treizième session.

11. Adoption du rapport de la douzième session.

12. Clôture de la douzième session.

c) A décidé d'annuler sa décision IDB.11/Dec.38 par laquelle il avait décidé de tenir une sixième session extraordinaire afin d'établir l'ordre du jour provisoire de sa douzième session et les ordres du jour provisoires indicatifs de ses treizième et quatorzième sessions.

Annexe II

DOCUMENTS PRESENTES AU CONSEIL A LA REPRISE DE SA ONZIEME SESSION
LES 28 ET 29 OCTOBRE 1993

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
IDB.11/31	11	Priorités et réforme structurelle de l'ONUDI. Propositions du Directeur général
		* * *
IDB.11/CRP.7	11	The emerging pattern of demand for UNIDO services: a synopsis. Submitted by the Director-General
IDB.11/CRP.8	11	New organizational structure of UNIDO: Composition and coordination of major organizational units. Submitted by the Director-General
IDB.11/CRP.9	-	Ordre du jour provisoire de la douzième session ordinaire du Conseil du développement industriel (9-13 mai 1993)
IDB.11/CRP.10	-	Joint United Nations/UNIDO conference service
IDB.11/CRP.11	-	Liste des participants